

Arrêté fédéral ouvrant de nouveaux crédits destinés à promouvoir l'emploi

du 17 mars 1983

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

vu les articles 31^{quinquies} et 85, chiffre 10, de la constitution;
vu l'article 53, 1^{er} alinéa, de la loi fédérale du 4 octobre 1974¹⁾ encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements;
vu l'article 13, lettre d, de la loi du 6 octobre 1960²⁾ sur l'organisation de l'Entreprise des postes, téléphones et télégraphes;
vu l'article 7, lettre c, de la loi fédérale du 23 juin 1944³⁾ sur les Chemins de fer fédéraux;
vu le message du Conseil fédéral du 31 janvier 1983⁴⁾,

arrête:

Article premier Principe

¹ De nouveaux crédits destinés à promouvoir l'emploi sont ouverts. Le Conseil fédéral décide de la date et de l'ampleur de la libération de ces crédits en tenant compte de la situation de l'emploi.

² L'état et l'utilisation des crédits seront présentés séparément dans le budget de la Confédération suisse.

Art. 2 Crédits d'engagement

¹ Les crédits d'engagement suivants sont accordés:

Article	Intitulé	Crédit en millions de francs
314.501.90	Constructions et installations, encouragement de l'emploi	40,2
408.523.90	Achat de matériel, encouragement de l'emploi	30,9
511.508.90	Constructions et installations, dépenses courantes, encouragement de l'emploi	1,5
541.557.91	Matériel de guerre, dépenses courantes, encouragement de l'emploi	1,5
541.557.92	Matériel de guerre, dépenses d'armement, encouragement de l'emploi	257,0

¹⁾ RS 843

²⁾ RS 781.0

³⁾ RS 742.31

⁴⁾ FF 1983 I 813

Crédits destinés à promouvoir l'emploi

Article	Intitulé	Crédit en millions de francs
723.463.90	Encouragement de la recherche axée sur la pratique et développement, encouragement de l'emploi	25,0
725.453.91	Abaissement supplémentaire des loyers, encouragement de l'emploi	43,0
725.600.90	Avances pour l'abaissement de base, encouragement de l'emploi	7,0
725.600.91	Mesures d'encouragement en faveur des maîtres d'ouvrage s'occupant de la construction de logements d'utilité publique, encouragement de l'emploi	14,0
802.413.90	Améliorations techniques et adoption d'un autre mode de transport (ETC), encouragement de l'emploi	10,0
Total		430,1

² 225 millions de francs sont accordés pour des cautions et des engagements (engagements éventuels) dans le cadre de la promotion de la construction de logements.

³ Le Conseil fédéral est autorisé, dans les limites du montant total, à opérer de légers transferts entre les divers crédits d'engagement.

Art. 3 Crédits additionnels

Pour 1983, 68,8 millions de francs sont accordés à titre de crédits additionnels aux crédits annuels d'engagement. Cette somme est répartie comme il suit:

N°	Désignation	Crédit en millions de francs
83.302.90	Conservation des monuments historiques, encouragement de l'emploi	4,3
83.315.90	Ouvrages paravalanches et reboisements, encouragement de l'emploi	10,0
83.315.91	Construction de chemins forestiers et remaniements parcellaires, encouragement de l'emploi	5,0
83.319.90	Installations pour la protection des eaux contre la pollution, encouragement de l'emploi	11,5
83.402.90	Participation aux frais des cantons pour les mensurations cadastrales, encouragement de l'emploi	5,0
83.707.90	Amélioration des structures dans le domaine de l'utilisation du lait, encouragement de l'emploi	8,0
83.707.91	Améliorations foncières et constructions rurales, encouragement de l'emploi	10,0

Crédits destinés à promouvoir l'emploi

N°	Désignation	Crédit en millions de francs
83.725.90	Amélioration du logement dans les régions de montagne, encouragement de l'emploi	5,0
83.804.90	Corrections de cours d'eau, encouragement de l'emploi	10,0
Total		68,8

Art. 4 Crédits supplémentaires de la Confédération

304 341 000 francs sont alloués pour 1983 à titre de crédits supplémentaires portés au budget de la Confédération; ce montant se répartit comme suit:

Article	Intitulé	Crédit en francs
201.211.90	Rétribution du personnel, encouragement de l'emploi	500 000
302.463.90	Conservation des monuments historiques, encouragement de l'emploi	1 385 000
313.413.90	Routes principales, encouragement de l'emploi	8 000 000
313.563.90	Routes nationales, encouragement de l'emploi	7 300 000
313.563.91	Contributions aux frais d'exploitation et d'entretien des routes nationales, encouragement de l'emploi ...	700 000
314.331.90	Entretien des constructions et des installations, encouragement de l'emploi	5 000 000
314.501.90	Constructions et installations, encouragement de l'emploi	6 000 000
315.443.90	Ouvrages paravalanches et reboisements, encouragement de l'emploi	3 000 000
315.443.91	Construction de chemins forestiers, remaniements parcellaires, encouragement de l'emploi	1 000 000
319.341.90	Réseau d'observation national afférent aux polluants atmosphériques (projet NABEL), encouragement de l'emploi	150 000
319.443.90	Installations pour la protection des eaux contre la pollution, encouragement de l'emploi	6 450 000
320.463.90	Fondation «fonds national suisse de la recherche scientifique», encouragement de l'emploi	3 000 000
330.342.90	Enseignement et recherche, encouragement de l'emploi	400 000
332.512.90	Machines, appareils et installations, encouragement de l'emploi	2 600 000
340.342.90	Enseignement et recherche, encouragement de l'emploi	1 400 000
402.373.90	Participation aux frais des cantons pour les mensurations cadastrales, encouragement de l'emploi	2 000 000
408.523.90	Achat de matériel, encouragement de l'emploi	2 800 000

Crédits destinés à promouvoir l'emploi

Article	Intitulé	Crédit en francs
511.508.90	Constructions et installations, dépenses courantes, encouragement de l'emploi	750 000
512.338.90	Entretien des constructions et installations, encouragement de l'emploi	470 000
513.518.90	Matériel d'exploitation, encouragement de l'emploi	300 000
519.518.90	Matériel d'exploitation, encouragement de l'emploi	2 380 000
531.346.90	Fournitures pour l'instruction, encouragement de l'emploi	1 600 000
531.516.90	Matériel d'enseignement, encouragement de l'emploi	165 000
531.516.91	Matériel d'exploitation du service cinématographique et photographique de l'armée, encouragement de l'emploi	300 000
531.516.93	Matériel d'exploitation, encouragement de l'emploi	3 106 000
541.557.91	Matériel de guerre, dépenses courantes, encouragement de l'emploi	1 500 000
541.557.92	Matériel de guerre, dépenses d'armement, encouragement de l'emploi	94 000 000
561.332.90	Entretien du matériel d'exploitation, encouragement de l'emploi	65 000
561.512.90	Matériel d'exploitation, encouragement de l'emploi	570 000
572.338.90	Entretien des avions, d'engins guidés de DCA, encouragement de l'emploi	2 400 000
572.518.90	Matériel d'exploitation, encouragement de l'emploi	1 600 000
606.211.90	Vêtements de service, encouragement de l'emploi ...	120 000
703.423.92	Présence de la Suisse sur les marchés d'exportation, encouragement de l'emploi	2 500 000
703.493.90	Dons d'aide financière, encouragement de l'emploi	10 000 000
703.600.91	Garantie contre les risques à l'exportation, avances, encouragement de l'emploi	80 000 000
705.453.90	Service de placement, encouragement de l'emploi ...	800 000
707.433.90	Améliorations des structures dans le domaine de l'utilisation du lait, encouragement de l'emploi	3 000 000
707.433.91	Améliorations foncières et constructions rurales, encouragement de l'emploi	2 000 000
707.603.90	Crédits d'investissement à l'agriculture, encouragement de l'emploi	8 400 000
723.463.90	Encouragement de la recherche axée sur la pratique et développement, encouragement de l'emploi	3 000 000
725.311.90	Commissions et experts, encouragement de l'emploi	300 000
725.453.90	Amélioration du logement dans les régions de montagne, encouragement de l'emploi	1 000 000
725.600.91	Mesures d'encouragement en faveur des maîtres d'ouvrage s'occupant de la construction de logements d'utilité publique, encouragement de l'emploi	5 000 000
802.413.90	Améliorations techniques et adoption d'un autre mode de transport (ETC), encouragement de l'emploi	21 830 000

Crédits destinés à promouvoir l'emploi

Article	Intitulé	Crédit en francs
802.423.90	Office national suisse du tourisme, encouragement de l'emploi	3 500 000
804.443.90	Corrections de cours d'eau, encouragement de l'emploi	2 000 000
Total		304 341 000

Art. 5 Crédits supplémentaires des PTT

3 millions de francs sont accordés sous le n° 422 du plan comptable (transformations et démolitions par des tiers) à titre de crédit supplémentaire par rapport au budget de l'Entreprise des PTT pour l'année 1983.

Art. 6 Budget 1983 des Chemins de fer fédéraux

L'augmentation des charges du compte de profits et pertes de 863,2 à 870,7 millions de francs et du déficit présumé de 387,4 à 394,9 millions de francs est approuvée.

Art. 7 Augmentation de l'effectif des auxiliaires

L'effectif moyen maximum des postes d'auxiliaires autorisé pour 1983 dans les départements, la Chancellerie fédérale et le Conseil des écoles polytechniques fédérales, par l'arrêté fédéral du 16 décembre 1982¹⁾ concernant le budget de la Confédération suisse pour l'année 1983 et l'ouverture de crédits d'engagements est augmenté de 17 unités et porté à 1678.

Art. 8 Compensation

Les crédits pour les acquisitions doivent être compensés à partir de 1986 selon la situation de l'emploi.

Art. 9 Annulation et rapport

¹⁾ Les crédits d'engagement qui ne seraient pas utilisés en 1983, 1984 et 1985 doivent être annulés.

²⁾ Le Conseil fédéral fait rapport sur les effets sur l'emploi des mesures prises.

Art. 10 Disposition finale

Le présent arrêté, qui n'est pas de portée générale, n'est pas sujet au référendum.

¹⁾ FF 1982 III 1096, errata FF 1983 I 92

Crédits destinés à promouvoir l'emploi

Conseil des Etats, le 17 mars 1983

Le président: Weber

La secrétaire: Huber

Conseil national, le 17 mars 1983

Le président: Eng

Le secrétaire: Zwicker

28106

Arrêté fédéral ouvrant de nouveaux crédits destinés à promouvoir l'emploi du 17 mars 1983

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1983
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	12
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	29.03.1983
Date	
Data	
Seite	1190-1195
Page	
Pagina	
Ref. No	10 103 666

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.